

N^o 25

Declercq

Antoine Jules

Antwerp, 28 avril

In suite de leur
mariage célébré à
la mairie de Dourain
le 29 novembre 1911
Declercq Antoine J^e
Declercq Emilienne
se reconnaissent l'infant
de leur mariage
légalement dans
l'acte ci-dessus
Dourain, le
28 1911

Présidé à Dourain
ditre, le 25
décembre 1914

L'an mil huit cent quatre-vingt quatorze, le vingt-cinq
avril, à cinq heures du soir, heure légale, devant nous
Ernest Cambien, Maire et officier de l'état civil de la com-
mune de Pont-à-Wendron, canton de Lens, arrondissement
de Béthune, Département du Pas-de-Calais, en présence
Declercq Pierre François, âgé de soixant-neuf ans, habitant
à Comblain à Gravellines, lequel ayant assisté à l'accouchement,
nous a déclaré que Declercq Emilienne, âgée de
dix-sept ans, habitant à Comblain à Gravellines, est
accouchée hier, d'un enfant du sexe masculin, à
cinq heures du soir, lequel enfant il nous présente et
auquel il est donné les prénoms de Antoine Jules.
Les dites déclarations et présentations faites en présence de
Lathuys Ephraïm, âgé de soixante-cinq ans, et Lathuys Claude
âgé de quarante-neuf ans, anciens conseillers à Pont-
à-Wendron, et ont été légalement signées avec nous le pré-
sent acte après lecture, la comparant ayant déclaré
ne savoir signer, ce qui a été constaté.
Signé : Duquelle, Dumery, Cambien.